

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE L'INDRE

1885 W

**Préfecture de l'Indre
Direction des services du cabinet du préfet**

Cahiers citoyens

(2018-2019)

Répertoire numérique

par Christine Duval, adjointe du patrimoine
et Anne Gérardot, directrice des Archives départementales

Châteauroux

2019

Introduction

Le versement 1885 □ contient l'ensemble des □ cahiers citoēens □ ouverts par les communes du département de l'Indre dans le cadre du Grand Débat national de 2018-2019 □ Ces documents ont été versés aux Archives départementales le 28 mars 2019 □ (entrée n°20190008) □

Le Grand Débat national a été officiellement lancé le 18 décembre 2018 par Emmanuel Macron, Président de la République, en réponse au mouvement des □ Gilets jaunes □ qui avait débuté en octobre 2018 □ Ce débat s'articulait autour de 4 thèmes principaux : □ La transition écologique □ □ La fiscalité et les dépenses publiques □ □ la démocratie et la citoyenneté □ et □ L'organisation de l'État et des services publics □ □

Le Grand débat s'est tenu de la mi-janvier à la mi-mars 2019, sous plusieurs formes : contributions directes des citoēens sur la plateforme granddebat.fr ou par courrier, réunions locales, et contributions par le biais des cahiers citoēens ouverts dans de nombreuses communes □ Certaines communes avaient cependant mis des cahiers à disposition de leurs administrés dès la fin de l'année 2018 □ À la fin du mois de mars 2019, une estimation provisoire sur le site internet du Grand Débat faisait état, à l'échelle nationale, de près de deux millions de contributions sur la plateforme, 10 452 réunions locales, 10 000 contributions reçues par courrier et courriel, et 16 000 cahiers citoēens □

Seuls les cahiers citoēens ont fait l'objet d'un versement aux Archives départementales, conformément à une note des ministres de la Transition écologique et solidaire, de la Cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales, de l'Intérieur et de la Culture, en date du 20 mars 2019, et adressée aux préfets □

Les cahiers citoēens ouverts par les communes ont été centralisés au niveau des préfectures — dans l'Indre, l'opération a été coordonnée par la Direction des services du cabinet du préfet □ Tous les cahiers reçus ont été reproduits et les copies ont été adressées à la Bibliothèque nationale de France, chargée d'en assurer la numérisation □ Les originaux, demeurés à la préfecture, ont fait l'objet du présent versement, qui comprend également quelques contributions directement adressées par courrier ou courriel à la préfecture de l'Indre □ Les cahiers sont parfois conservés sous forme d'originaux et de copies, ces dernières réalisées par les services de la préfecture pour les besoins de la numérisation, et de pièces d'accompagnement (ordres, courriers) □

116 communes ont adressé à la préfecture des cahiers, contenant au total environ 653 contributions ont été versées dans le département de l'Indre □ (pour 4 communes, il s'agit cependant de messages indiquant que le cahier mis à disposition est demeuré vierge) □ À cela s'ajoutent quelques contributions directement adressées par des particuliers à la préfecture, concernant 5 communes □

Les cahiers citoēens ouverts dans les communes, aiant été librement accessibles à tous dans les mairies, sont librement communicables et réutilisables, dans le respect de la législation et de la réglementation en vigueur, et sous réserve des droits de propriété intellectuelle détenus le cas échéant par des tiers □ Seules les contributions adressées à la préfecture par courrier ou courriel (1885 □ 8), qui n'ont pas fait l'objet d'une publicité ne sont librement communicables qu'à l'issue d'un délai de 50 ans lorsqu'elles contiennent des informations relatives à la vie privée des personnes □ (code du patrimoine, art. L213-3) □

Afin de faciliter la consultation de documents, on a classé dans une première partie les cahiers citoyens ouverts dans les mairies (1885 - 196), et dans une seconde partie les contributions émanant de personnes morales, qui ne peuvent être rattachées à une commune (1885 - 7). Viennent ensuite, à la fin de l'instrument de recherche, les contributions directement adressées à la préfecture par courrier ou courriel, dès lors que n'était pas explicitement mentionnée l'intention de l'auteur de voir sa contribution intégrée au cahier de sa commune de rattachement (1885 - 8). Deux synthèses émanant respectivement de François Jolivet, député de l'Indre, et de l'association des maires ruraux de France, ont été placées à la suite.

Corps du répertoire

- 1885 □ 1 □ 6 Cahiers citiens ouverts par les communes du département de l'Indre □
2018 □ 2019
- 1885 □ 1 Communes d'Aize à Buzançais □ 2018 □ 2019
16 dossiers □
Aize (2018) ; Ambrault (2019) ; Ardentes (2018 □ 2019) ; Argenton-sur-Creuse (2018 □ 2019) ; Arpheuilles (2019) ; Arthon (2018 □ 2019) ; Badecon-le-Pin (2018 □ 2019) ; Baraize (2019) ; Baudres (2018) ; Beaulieu (2019) ; Bélâvre (2018) ; La Berthenoux (cahier vierge, 2018) ; Bonneuil (2018) ; Les Bordes (2018 □ 2019) ; Brives (2019) ; Buzançais (2019) □
- 1885 □ 2 Communes de Céaulmont à Douadic □ 2018 □ 2019
16 dossiers □
Céaulmont (2019) ; Chaïs (2019) ; Chaillac (2019) ; La Chapelle-Orthemale (2019) ; Chasseneuil (2019) ; Châteauroux (2018 □ 2019) ; La Châtre (2018 □ 2019) ; Chित्र (2018) ; Clion-sur-Indre (2019) ; Cluis (2019) ; Coings (2018) ; Crevant (2019) ; Cuzion (2019) ; Déols (2018 □ 2019) ; Diou (2019) ; Douadic (2018 □ 2019) □
- 1885 □ 3 Communes d'Écueillé à Lacs-Saint-Georges □ 2018 □ 2019
22 dossiers □
Écueillé (cahier vierge, 2018) ; Éguzon-Chantôme (2019) ; Étrechet (2018) ; Faverolles (concerne également Villentrois, 2019) ; Feusines (2018) ; Fléré-la-Rivière (2019) ; Fontguenand (2018 □ 2019) ; Gargilles-Dampierre (2018 □ 2019) ; Gehée (2019) ; Giroux (2019) ; Heugnes (2018 □ 2019) ; Ingrandes (2019) ; Issoudun (2018 □ 2019) ; Lacs (2019) ; Langé (2018) ; Levroux (2018 □ 2019) ; Lignerolles (2019) ; Liniez (2019) ; Luçay-le-Mâle (2018) ; Luzeret (2019) ; Lye (2019) ; Lacs-Saint-Georges (cahier vierge, 2018) □
- 1885 □ 4 Communes du Magnac à Prissac □ 2018 □ 2019
27 dossiers □
Le Magnac (2018) ; Malicorna (2018 □ 2019) ; Martiza (2019) ; Mauvières (2018 □ 2019) ; Mers-sur-Indre (2019) ; Montchevrier (2018) ; Montierchaume (2019) ; Montipouret (2019) ; Mosnac (2019) ; Mouhers (2019) ; Moulins-sur-Céphons (2019) ; Néons-sur-Creuse (2018) ; Neuillaux-les-Bois (2018 □ 2019) ; Neuvy-Saint-Sépulchre (2018 □ 2019) ; Niherne (2019) ; Nohant-Vic (2019) ; Nuret-le-Ferron (2018 □ 2019) ; Oterre (2018) ; Orsennes (2018) ; Oulches (2018 □ 2019) ; Pellevoisin (2019) ; La Pérouille (2018 □

2019) ; Pommiers [2018-2019] ; Le Pont-Chrétien-Cha[ne]net [2018-2019] ; Poulaines [2018-2019] ; Poullign[on] Saint-Pierre [2018-2019] ; Prissac [2018-2019]

1885 □ 5 Communes de Re[qu]oursin à Saint-Maur [2018-2019]

20 dossiers □

Re[qu]oursin [2019] ; Reuill[on] [2018-2019] ; Rosna[on] [2019] ; Rouvres-Les-Bois [2018-2019] ; Ruffec [2019] ; Sacierges-Saint-Martin [2018] ; Saint-Aign[on] [2018] ; Saint-Août [2019] ; Saint-Au[st]in [2018-2019] ; Saint-Benoît-du-Sault [2019] ; Saint-Christophe-en-Bazelle [2019] ; Saint-Florentin [2018] ; Saint-Gaultier [2019] ; Sainte-Gemme [2019] ; Saint-Genou [2018-2019] ; Saint-Georges-sur-Arnon [2018-2019] ; Saint-Gilles [2019] ; Saint-Lactencin [2019] ; Sainte-Lizaigne [2019] ; Saint-Maur [cahiers ouverts à la mairie et à la maison de retraite des Trois-Rivières, 2018-2019]

1885 □ 6 Communes de Saint-Médard à Villentroy □

16 dossiers □

Saint-Médard [2019] ; Sainte-Sévère-sur-Indre [2019] ; Sassierges-Saint-Germain [2018] ; Sem[ble]ça [2018-2019] ; Thena[on] [2019] ; Tournon-Saint-Martin [2019] ; Valença [2018] ; Vatan [2019] ; Vendœuvres [2019] ; Verneuil-sur-Igneraie [2019] ; Veuil [2018] ; Vicq-sur-Nahon [2018-2019] ; Vigoulant [cahier vierge, 2018] ; Vigoux [2019] ; Villedieu-sur-Indre [2018-2019] ; Villentroy [2018]

1885 □ 7 Contributions émanant de personnes morales, adressées par courrier à la préfecture de l'Indre □

2 dossiers □

2018-2019

Entreprises et acteurs économiques de l'Indre [2019] ; Union sociale pour l'habitat de la région Centre – Val de Loire [2019]

1885 □ 8 Contributions émanant de personnes privées, adressées par courrier ou courriel à la préfecture de l'Indre □

5 dossiers □

2018-2019

Particuliers demeurant à : Aza[le] Ferron [2019] ; Cha[ris] [2019] ; Bazaiges [2018] ; Châteauroux [2019] ; Le Tranger [2019]

1885 □ 9 Synthèses de la consultation citoyenne : dossier de restitution par François Jolivet, député de l'Indre, synthèse nationale des doléances et propositions collectées par l'association des maires ruraux de France □

2019